

Mieux chasser pour réaliser les plans de chasse

François Klein

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, CNERA Cervidés Sanglier

Résumé

Toutes les observations et études scientifiques attestent que le cerf élaphe peut se déplacer sur de grands espaces, pour se nourrir ou pour échapper temporairement aux dérangements importants liés à la chasse : en montagne comme en plaine, on assiste ainsi à la fluctuation saisonnière, parfois importante, des effectifs sur les secteurs utilisés. Par ailleurs, le cerf montre une grande capacité à échapper aux chasseurs, paradoxalement plus marquée en présence de fortes densités.

Pour être efficace, la gestion des populations doit s'adapter à ces comportements et deux facteurs techniques essentiels conditionnent sa réussite : plan de chasse quantitativement et géographiquement adaptés et pratiques de chasse appropriées.

Les obstacles pratiques sont de plusieurs ordres :

- Concernant les plans de chasse :
 - o Unité de population à cheval sur plusieurs départements voisins, sans coordination régionale de la gestion ; abordé au cours du symposium, au travers de plusieurs témoignages cet aspect ne sera pas traité ici ;
 - o Existence de zones de non chasse au sein de l'unité de population :
 - Une réserve, même de taille limitée, constitue potentiellement un secteur-refuge sur lequel un nombre important de cervidés peuvent se retirer dès les premiers jours de chasse sur les territoires périphériques, échappant ainsi aux prélèvements ;
 - En montagne, certains secteurs reculés et parfois vastes, ne sont pas chassés en raison des difficultés matérielles pour y accéder et transporter les animaux chassés mais aussi des dangers inhérents à la topographie. La modélisation mathématique montre que ces sous-populations préservées réduisent très sensiblement l'efficacité du plan de chasse appliqué sur les secteurs accessibles, pour contrôler les effectifs de la méta population ;
 - o Existence au sein de l'unité de population, d'une ou plusieurs zones rendues très attractives par des pratiques favorables (mode de chasse, artificialisation) qui concentrent une fraction très importante des effectifs totaux. Pour de multiples raisons techniques et psychologiques, les plans de chasse attribués/réalisés sur ces secteurs sont généralement inférieur à la possibilité locale.
- Concernant les pratiques de chasse :

Formation de hardes de grande taille sur les secteurs refuge rendant l'exercice de la chasse très délicat : dans un groupe très compact, le tir d'animaux est souvent impossible ; Grande faculté de ces animaux à détecter tout danger et à quitter les secteurs de chasse avant même le début des battues ;

La gestion du cerf est spécifique : paradoxalement, elle est plus difficile en présence de densités élevées qu'en densités faibles. Avec l'augmentation très fréquente des densités, il est souvent nécessaire de mieux chasser en application de mesures complémentaires, administratives et techniques.

Introduction

Après une période de trente à quarante ans consacrée à la progression des populations, vient aujourd'hui une nouvelle période de régulation des effectifs. Cette présentation tente d'apporter quelques réponses ou solutions aux difficultés rencontrées dans la régulation des effectifs, quand celle-ci est souhaitée par les acteurs locaux

En préambule, il paraît utile rappeler que :

- Les effectifs ont fortement augmenté et continuent localement d'augmenter parce que les prélèvements effectués par la chasse sur les reproducteurs sont insuffisants ;
- Cette insuffisance s'explique par des plans globalement inadaptés ou des réalisations insuffisantes.

C'est par le plan de chasse que doit s'effectuer la régulation quantitative et qualitative des populations. Plusieurs conditions doivent donc être respectées pour un résultat satisfaisant :

- Le plan doit être globalement ajusté à la population présente ; nous n'aborderons pas ce point ici, car il fait l'objet de plusieurs présentations de ce colloque ;
- Le plan doit être localement ajusté à la population présente, principalement durant la période de chasse. Les études et l'observation quotidienne nous montrent que les animaux des deux sexes ne se distribuent pas de façon homogène dans les différents habitats au cours de l'année (voir présentation de Storms au cours de ce colloque). Il serait donc inefficace d'attribuer des bracelets de femelles comme de mâles suivant une règle surfacique unique pour toute l'unité de gestion. Au contraire, l'attribution doit tenir compte de la distribution spatiale hétérogène des animaux au cours de la saison de chasse afin d'atteindre les objectifs de gestion qui ont été fixés par les instances départementales ou régionales.

Deux situations particulières seront abordées dans le cadre de cette présentation : les zones-refuges et les populations fractionnées

- Le plan de chasse doit être réalisé par les chasseurs. L'espèce cerf est dotée de grandes capacités pour échapper aux chasseurs et nous verrons que sa régulation rigoureuse des effectifs se heurte à de nombreuses difficultés.

Les zones refuges

Le domaine vital annuel individuel (c'est à dire l'espace fréquenté au cours de l'année) varie suivant les sexes de quelques centaines à plusieurs milliers d'hectares. Son utilisation n'est pas homogène et les études ont montré que certains secteurs du domaine vital, très utilisés, en constituaient le cœur, tandis que d'autres, périphériques, n'étaient que temporairement visités (voir la communication de Storms dans ce colloque). Au sein de cet espace, l'animal, doué d'une grande mobilité peut se déplacer rapidement, notamment pour échapper au danger mortel qu'est la chasse.

Le cerf est aussi longévif. Durant sa longue vie, il mémorise tout autant les dangers que la distribution spatiale des ressources disponibles dont les zones de protection. Ainsi est-il à même de se retirer dans des zones-refuges, qui sont partie intégrantes de son domaine vital mais qu'il n'exploite parfois que périodiquement (Hamann et al. 1997, Klein et Hamann, 1999).

A la Petite Pierre, les suivis de biches équipées de systèmes de localisation ont permis d'identifier deux réponses des animaux aux actions de chasse, qui conduisent à la création des zones refuges :

- Lors d'un premier dérangement, l'animal échappe et se retire quelques jours dans un secteur voisin plus calme ; il retourne sur la zone d'origine quelques jours plus tard ;
- En cas de dérangement répétés, il se retire de plus en plus longuement sur le secteur calme ; il finit par abandonner momentanément sa zone d'activité principale qu'il ne regagne qu'une fois la période de chasse terminée (figure 1).

Sur les mécanismes plus précis qui conduisent l'animal à décider de se déplacer vers une zone refuge, on connaît encore assez peu. Cette décision le place en effet temporairement dans une position plus vulnérable que s'il restait sur place. Dans ce choix, intervient nécessairement la présence d'animaux plus expérimentés, qui constituent « la mémoire du groupe » et prennent les décisions. Ils savent aussi détecter les premiers signes du danger (une portière de véhicule qui claque, un groupe inhabituel de chasseurs peu discrets, un chien qui jappe ...) et fuir avant fermeture du dispositif de battue en empruntant les coulées les plus sûres. Cette pression de sélection forte pèse sur la survie des animaux et conduit nécessairement à leur adaptation

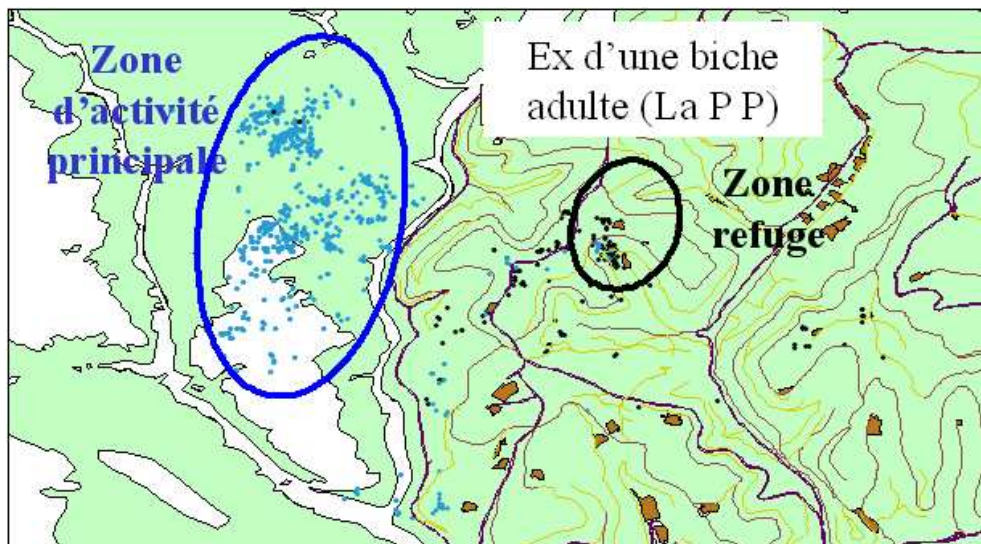


Figure 1 *exemple de zone refuge d'une biche adulte suivie sur la Petite Pierre : durant un cycle annuel, l'activité s'organise principalement sur une zone de quelques centaines d'hectares, en bleu sur la figure ; en décembre, consécutivement aux battues organisées sur cette zone, elle gagne la zone refuge qu'elle n'exploite pratiquement jamais en dehors de cette période, en noir sur la figure*

Les caractéristiques de cette zones refuges sont bien identifiées : elles offrent une sécurité maximale durable et se situent dans le cœur des massifs. Bien que cela n'ait pas été montré localement, elles sont sans doute communes à plusieurs hardes familiales qui s'y retrouvent en groupes importants, au sein desquels les individus de cette espèce grégaire trouvent la sécurité maximale. Pour de nombreuses espèces d'herbivores, il est en effet clairement établi que le regroupement correspond à un comportement anti-prédateurs et pour l'animal sauvage, la chasse n'est autre que de la prédation. On observe que les groupes matriarcaux y sont plus sensibles que les mâles comme cela a aussi été démontré pour les sangliers. (Brandt et al, 2005).

Plus concrètement, c'est en présence de populations établies, et en fortes densités que le mécanisme est le plus marqué car elles recèlent plus d'animaux expérimentés. Mais le phénomène est aussi très fortement influencé par plusieurs interventions d'origine humaine. Ainsi, la pression de chasse variable dans l'espace et dans le temps ou l'attraction des animaux par un nourrissage intensif sont à même de provoquer des regroupements permanents importants. Les exemples sont nombreux dans le pays, où l'on observe des très fortes densités artificiellement entretenues, et qui génèrent toujours des difficultés concrètes (figure 2).

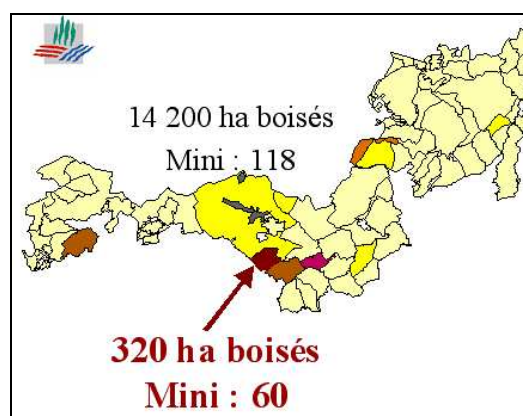


Figure 2 *exemple d'une propriété de quelques centaines d'hectares où la chasse du grand gibier est l'objectif essentiel, située dans un massif forestier de grande superficie. Différentes actions du propriétaire ont augmenté son intérêt pour le cerf t une population sédentaire très importante y séjume. C'est aussi une zone refuge très attractive qui est à l'origine de concentrations momentanées dépassant parfois 50 individus au km² en période de chasse. Sur cette petite superficie, qui couvre 2% de l'unité de gestion, plus de 50% du prélèvement de l'UG sont réalisés. Cette situation exceptionnelle impacte le fonctionnement de la population de cerf sur près de 30 000 hectares périphériques et au delà de cet aspect biologique, n'est pas sans conséquences sur les relations entre les chasseurs locaux.*

Il est pratiquement très difficile de réduire voire de supprimer une zone refuge établie de longue date tant que les biches qui gardent la mémoire de leur existence existent. Différentes expériences ont montré qu'il faut simultanément réduire fortement les effectifs qui y séjournent tout en reconstituant des conditions favorables au cerf dans les secteurs périphériques, action qui repose sur une baisse de la pression de chasse et parfois des prélèvements. Par cette deuxième action, on rééquilibre la distribution spatiale des animaux par l'arrivée de nouvelles générations « sans mémoire ». De telles opérations sont donc techniquement et difficiles à mettre en place car elles doivent être rapidement menées et politiquement mal acceptées.

Il est donc toujours préférables d'éviter de favoriser l'apparition des zones refuges en chassant partout avec la même énergie.

Le contrôle numérique des populations fractionnées

Par populations fractionnées, on entend un ensemble d'unités géographiquement distinctes mais entre lesquelles des animaux se déplacent régulièrement. Sur le plan démographique, un exemple caractéristique est le fonctionnement en source-puit : une sous population peu ou pas chassée produit des animaux qui fréquentent une autre sous population qui elle est chassée (figure 3). C'est une situation rencontrée par exemple en montagne. Elle constitue un cas particulier du fonctionnement en zone refuge, mais dans ce modèle, certains animaux sont obligés d'utiliser différents secteurs dont ceux chassés. Le fait que seule une proportion d'individus est susceptible d'être chassée influence la capacité de la chasse à contrôler les effectifs globaux (Bonenfant, Klein, 2004). Aussi, cet exemple, théorique peut-il éclairer les difficultés pour contrôler les populations soumises à zones refuges.

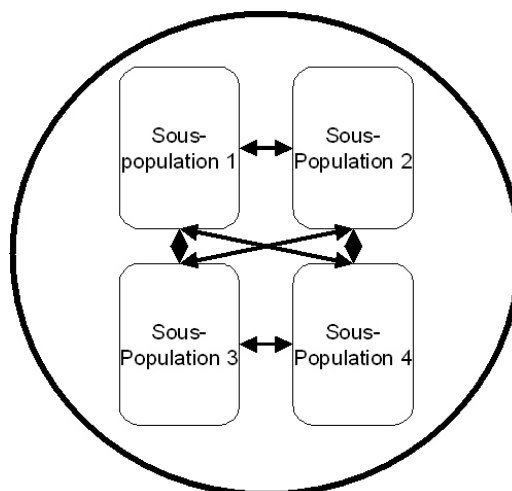


Figure 3 *modèle de fonctionnement en 4 sous populations sur lesquelles la pression de chasse est variable : une proportion des animaux circule entre les unités, mais peut échapper temporairement au tir, quand elle se trouve sur une sous population peu ou pas chassée*

Différentes simulations basées sur les calculs matriciels de Leslie ont montré que dans cette situation, le contrôle des effectifs est complexe : un effort de tir très conséquent sur les sous-populations chassées peut conduire à leur extinction mais ne permet pas de stabiliser les effectifs pris dans leur ensemble.

Adopter des méthodes de chasse efficaces

Agir vite et bien plutôt que souvent et insuffisamment

Dans les situations qui nécessitent une réduction des effectifs dont le principe aura été arrêté collégialement, il importe de mettre en place les méthodes de chasse les plus adaptées. Il faut les réaliser rapidement en impliquant l'ensemble des acteurs pour trois raisons au moins. S'agissant d'actions peu « agréables » pour les chasseurs comme pour les populations locales, une intervention rapide mais intense est plus réaliste qu'une opération qui traîne en longueur. Sur un plan

démographique, une augmentation sensible des prélèvements dans une population saturée entraîne une relance de la dynamique de la population qui vient partiellement contrecarrer l'effort de réduction engagé. Une intervention trop longue risque de ne jamais avoir les effets escomptés. Enfin, les animaux développent rapidement des stratégies pour échapper aux dangers de la chasse, principalement en se réfugiant dans les secteurs plus calmes ; une intervention brutale réduit ce risque. Dans l'idéal, il faut programmer les opérations sur 2 à 3 saisons.

Une erreur fréquente est de multiplier les journées de chasse au cours de la saison. Dans ce cas aussi, les animaux apprennent progressivement à s'échapper et à séjourner dans les secteurs moins chassés et ce qui favorise par ailleurs la création des zones refuge évoquées plus avant. On observe par ailleurs que les dernières battues sont souvent peu efficaces. Il est préférable de n'organiser que deux ou trois actions par an, et de s'y donner l'objectif de réaliser les tableaux les plus importants possible.

Chasser là où se trouvent les animaux

Pour être efficaces, il est impératif d'intervenir dans les secteurs de concentration, qui abritent principalement des groupes matriarcaux.

La chasse collective pour une efficacité maximale

De toutes les méthodes, seule la chasse collective permet de réaliser les plans stabilisateurs ou réducteurs. La chasse individuelle, à l'approche ou à l'affût, permet de réaliser proprement des tirs conséquents quand les effectifs sont importants mais l'expérience montre que la pression de chasse pour réaliser une réduction durablement efficace est telle qu'elle n'est concrètement pas réaliste. De plus les grands cervidés réagissent très rapidement à ces modes de chasse et adaptent leur comportement pour y échapper. La comparaison de leur rythme d'activité en secteurs chassés en battue et individuellement est éloquente : alors que l'observation de cervidés au gagnage dans le premier cas est habituel (c'est le rythme naturel de l'espèce), de telles observations sont exceptionnelles dans le deuxième cas. Progressivement, les animaux deviennent crépusculaires et ne fréquentent les milieux ouverts qu'en cours de nuit ¹.

Outre la battue traditionnelle avec rabatteurs et chiens, la poussée est susceptible de donner de bons résultats. Cependant, pour être durablement efficace, ce mode de chasse doit être appliqué sur des grandes surfaces. En Allemagne est né un type de poussées collectives organisées sur des unités de quelques centaines d'hectares. Les « rabatteurs » se déplacent lentement dans les zones fermées de l'unité, pour provoquer le déplacement lent des animaux vers les « postés », placés sur des miradors ou des haut-sièges répartis sur les coulées et zones dégagées. Au besoin, il est utile de dégager les lignes de tir.

L'objectif étant de réaliser rapidement des prélèvements importants, les consignes restrictives de tir sont limitées au seul respect des biches suitées. Les doublés faons et biche (dans cet ordre chronologique) sont recommandés. Par rapport à la battue, la poussée collective permet d'observer avant de tirer car les animaux sont plus calmes que s'ils étaient poursuivis par des chiens ou poussés par des rabatteurs très bruyants. Les tirs sont donc plus précis et portent sur des animaux identifiés.

La discrétion, gage de réussite des chasses

Dès qu'ils détectent le danger, les cerfs quittent les lieux et il est très fréquent d'observer le départ prématuré des animaux, alors même que le dispositif n'est pas fermé. Aussi la mise en place des battues pour le cerf doit elle être très discrète et doit, dans la mesure du possible respecter l'orientation du vent : ouïe et odorat sont en effet très développés et en alerte permanente. En cas de vent soutenu, placer les lignes au vent de l'enceinte en dernier.

L'organisation de chasse sur de très petites enceintes se heurte donc à la difficulté de ne pas se faire repérer prématurément. Pour cette raison, il faut prévoir de battre des surfaces de taille suffisante ce qui suppose de disposer d'un nombre suffisant de tireurs.

¹ Notons qu'au delà de la possibilité d'observation et donc de tir, ce comportement est bien évidemment anormal et interdit une utilisation optimale de l'espace disponible par les cervidés. Confinés dans les milieux fermés, souvent de jeunes peuplements forestiers en cours de renouvellement, durant la majeure partie de la journée, les herbivores n'ont que peu accès à la nourriture herbacée de lumière et doivent modifier leur comportement alimentaire. De nombreuses études attribuent à ces modifications, les troubles qui pourraient conduire à l'écorçage. De plus, les milieux les plus favorables, à savoir les zones ouvertes sont sous exploitées, et la capacité d'accueil globale n'est pas optimisée.

Organiser les chasse au cerf

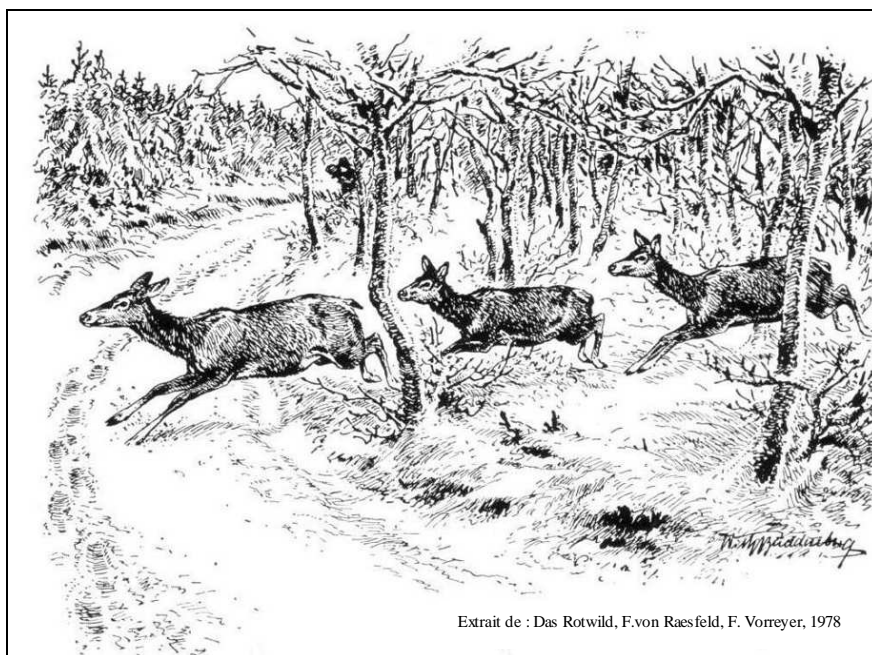
De plus en plus de massifs forestiers abritent aujourd'hui plusieurs ongulés sauvages dont le cerf. Compte tenu des comportements différents de chaque espèce, il n'est pas possible de les chasser efficacement simultanément toutes. Il est donc impératif d'organiser des journées de chasse pour le cerf, distinctes de celles conduites pour le sanglier ou pour le chevreuil. De ces trois espèces, il est en effet le plus sensible aux alertes et sa chasse nécessite en conséquence le respect des règles précédentes.

•Se résigner aux « bavures » et à l'augmentation du nombre de blessés

Malheureusement, quand il est nécessaire de réaliser un tableau important en un temps limité, la survenue de « bavures » est inévitable de même que l'augmentation du nombre de blessés. C'est le prix à payer pour rétablir une situation satisfaisante. L'organisateur des chasse doit évidemment faire ce qui est en son pouvoir pour réduire ces problèmes. La première solution consiste à recruter des tireurs expérimentés qui outre leur habilité au tir ont la capacité de juger rapidement les animaux sur pied et celle de garder le calme indispensable à une actions rigoureuse. Il faut ensuite avoir recours, plus que jamais, à la recherche au sang des animaux blessés. Ce n'est pas parce qu'il doit tuer beaucoup d'animaux en peu de temps que le chasseur doit accepter de multiplier les animaux blessés qui finiront dans la souffrance. Enfin, la formation des chasseurs est indispensable : l'entraînement au tir, à l'identification sont aujourd'hui largement facilitée par les stand de tir de type « schiesskino ² » et l'existence de nombreux fils animaliers de grande qualité.

Tir de réduction : encore plus délicat en fortes densités

En fortes densités, deux facteurs sociaux compliquent encore sérieusement la réalisation des tirs. D'une part, la taille des groupes augmente généralement ³ fortement. Au sein de groupe de grande taille, la vigilance globale est supérieure à ce qu'elle est dans des groupes plus petits. De plus, en cas de danger, la grégarisme de l'espèce cause des rassemblements encore plus denses (comportement anti-prédateurs). Sur un plan pratique, on comprend aisément qu'il est particulièrement difficile de surprendre des grandes hardes et qu'il est toujours très délicat de réaliser des tirs sur de grands groupes en fuite qui se présentent rarement en file indienne, mais bien au contraire tellement compactés qu'il est impossible d'isoler un individu.



Extrait de : Das Rotwild, F.von Raesfeld, F. Vorreyer, 1978

² En allemand, littéralement « cinéma pour le tir » ; de tels stand sont fréquents en Allemagne et commencent à voir le jour dans l'est de la France

³ la relation statistique taille des groupes – densités de population n'a à ce jour pas été montrée pour cette espèce alors qu'elle l'a été pour 'autres grands ongulés (bouquetin par exemple). Néanmoins, l'observation dans les secteurs supportant de très fortes population révèle, en période de chasse au moins, la présence de hardes de grande taille que l'on ne trouve pas dans les populations plus faibles.

En conclusion

Dans le contexte de progression souhaitée des effectif qui a prévalu durant ces dernières décennies, la chasse du cerf s'est avérée aisée : rarement contraints par l'obligation biologique de réaliser des quotas minimaux, les chasseurs ont fréquemment sous estimé les difficultés à réguler durablement les effectifs. La plus grande difficulté tient à la capacité de l'espèce à se déplacer et à exploiter le territoire pour échapper à la chasse. Sa capacité individuelle à détecter prématurément les dangers qui le guettent, à déjouer les chasseurs et les chiens est énorme, et son grégarisme constitue pour lui un atout supplémentaire très sérieux. Il n'est donc pas totalement surprenant que sa chasse apparaisse difficile, surtout lorsqu'une réduction d'effectif doit être réalisée et que de telles opérations soient toujours « dramatiques » tant au yeux de chasseurs que des populations locales.

Il faut donc sans aucun doute poursuivre la formation des chasseurs, non seulement pour le tir des mâles qui sont au cœur de débats passionnants et passionnés mais aussi, et surtout des femelles et des jeunes qui sont trop souvent mal connues et délaissées par les formateurs.

En amont de ces actions, il paraît aussi utile de rappeler que les « meilleures réductions d'effectifs sont celles que ne réalise pas » ce qui sous entend une gestion durable efficace qui évite tout emballement de la démographie de cette magnifique espèce.

Bibliographie

Bonenfant C., Klein F. – 2004 - La réintroduction du cerf en montagne : nécessité et difficultés de contrôler les effectifs ; colloque gestion durable, Paris, 2004

Brandt S., Said S., Baubet E. – 2005- La chasse en battue modifie l'utilisation de l'espace par le sanglier : quelles conséquences pour sa gestion ? Faune sauvage n°266 : 12-17.

Klein F., Hamann J.L. - Domaines vitaux diurnes et déplacements de cerfs élaphe (*Cervus elaphus*) sur le secteur de La Petite Pierre (Bas-Rhin). Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. Vol. 16 (3), septembre 1999, p. 251-271.

Hamann J.L., Klein F., Saint Andrieux C. - Domaine vital et déplacements de biches (*Cervus elaphus*) sur le secteur de La Petite Pierre (Bas-Rhin). Gibier Faune Sauvage, Vol. 14, Mars 1997, p. 1-17.